

Éditorial

La recherche francophone en éducation : réseaux, échanges, publications

Richard ÉTIENNE

LIRDEF, Université Paul Valéry Montpellier 3, France

Vincent DUPRIEZ

GIRSEF, Université de Louvain, Belgique

Olivier MAULINI

LIFE, Université de Genève, Suisse

Maurice TARDIF

CRIFPE, Université de Montréal, Québec

Le Réseau international de recherche en Éducation et en Formation (REF) est né en 1989. Ses diverses rencontres, maintenant organisées tous les deux ans dans un des quatre pays fondateurs (France, Belgique, Québec, Suisse), ont vu le nombre de symposiums qui sont la marque distinctive de son fonctionnement augmenter de 4 à 37 (Toulouse, 2019) et l'effectif des participantes¹ et participants connaître la même explosion (voir l'article de Danièle Périsset dans cette livraison). Suivies et/ou précédées par une journée de colloque(s), elles contribuent à la réalisation et à la diffusion de la recherche comme en témoignent les dizaines de publications (plus de 140 livres ou dossiers de revue à ce jour). Elles sont devenues l'objectif commun de chaque groupe réuni et elles aussi se sont multipliées (voir le site <https://www.unige.ch/fapse/ref/> pour une présentation). À l'occasion de l'organisation des rencontres de juillet 2019 à Toulouse, le comité d'organisation (le CoREF) et le comité de direction des *Dossiers des sciences de l'éducation* ont décidé de consacrer ce numéro 41 de la revue, qui paraît quelques jours avant cet événement, à une mise en perspective de la recherche francophone dans la discipline des sciences de l'éducation et de la formation. Cet éditorial entend présenter les objectifs et conditions de réalisation

1 Mis à part la mention de « participantes et participants », pour ne pas alourdir le texte, nous avons adopté le masculin générique et y incluons évidemment les femmes.

de ce dossier puis il comprend une partie généraliste consacrée à divers aspects de la recherche francophone en éducation et formation. Il se termine par la focalisation sur trois points particuliers qui portent sur la Belgique francophone, la Suisse romande et le Québec mais donnent à réfléchir à partir de différents contextes.

Pourquoi un dossier sur la recherche francophone en éducation et en formation ?

Le premier objectif de cette livraison est de faire connaître le REF en tant que réseau constituant une modalité spécifique d'impulsion, de diffusion, d'internationalisation au sein de l'espace francophone de recherches en éducation et en formation car il contribue fortement à la structuration de notre communauté. Il est donc important d'étudier à l'occasion des 30 ans de ce réseau ce qui peut être considéré comme une volonté d'ouverture à de nouvelles contributions. En effet, la nécessité et l'intérêt de sortir d'un cadre informel ont entraîné une évolution vers une structuration plus visible et lisible dans le cadre de la diffusion, voire de l'impulsion, des recherches en éducation et en formation. Le second objectif consiste à faire un point sur l'organisation de la recherche dans notre communauté scientifique qui s'est plus développée comme un réseau-maillage que comme un réseau hiérarchisé, alternative qui est posée et discutée dans ce numéro notamment dans les articles de Brigitte Albero, de Jean-Marie De Ketele et de Christian Orange.

« En faisant le choix d'une revue, le comité éditorial (en lien avec le CoREF) veut insister sur l'orientation scientifique des articles retenus » (extrait de la commande qui nous a été adressée par le CoREF). C'est ainsi que la coordination de ce numéro nous a été confiée et nous sommes les signataires de cet éditorial. Nous avons participé à de nombreuses rencontres du REF et nous sommes parties prenantes dans l'organisation du REF en cours². Notre rôle a été d'assurer le lancement, la composition de ce numéro par invitation ainsi que le suivi de ses sept articles à raison de deux par pays, à l'exception du Québec qui n'en compte qu'un. Nous cosignons l'éditorial et nous avons assuré le premier temps de l'expertise (expertises croisées avec recours à un expert externe selon le principe du « double aveugle »). Le second temps est resté du ressort du comité de direction de la revue en préservant le même principe d'anonymat. Toutes les questions posées par le développement du thème de la recherche francophone en éducation et en formation n'ont pas trouvé de réponse ni même n'ont pu être formulées comme le remarque Danièle Périsset. Et, comme « la réponse est le malheur de la question » (Blanchot, 1969, p. 15), ce dossier qui se veut, à l'instar de l'évolution du REF, placé sous le signe de l'ouverture n'aura

2 « Il a été demandé à ces quatre collègues de constituer le volet « international » du comité qui a arbitré la sélection des symposiums. Les travaux préparatoires du CoREF (symposiums retenus ou en navette) leur ont été soumis, lors d'une visioconférence le 22 novembre 2018. C'est ainsi qu'ils ont pu participer à la décision finale » (autre extrait de la commande adressée par le CoREF).

pas de conclusion si ce n'est celle des articles qui témoignent de l'engagement de leurs auteurs dans une perspective de développement d'une discipline relativement jeune sur le plan institutionnel même si l'éducation et la formation sont de très anciennes préoccupations. En revanche, les auteurs se sont efforcés de faire le point sur des aspects contemporains de ces deux domaines dont il n'est pas question ici de savoir s'ils se recouvrent ou s'ils sont bien distincts. Répondant à nos sollicitations, ils ont rédigé des textes denses et documentés selon les deux axes qui caractérisent le réseau depuis son émergence : d'une part, le développement d'une recherche internationale qui se focalise sur des thématiques classiques au départ comme « la didactique, la formation des formateurs, l'évaluation et la gestion de l'éducation, l'éducation comparée » (intitulés des quatre premiers ateliers lors de la rencontre du Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris en 1990) ; d'autre part, des aspects étudiés localement peuvent donner à penser globalement³ les questions d'éducation et de formation à partir d'un contexte singulier.

Une recherche en éducation et formation en plein développement ?

Avant de penser réseau, même pour les tenants d'une approche systémique, il est essentiel de (se) questionner sur l'identité de notre discipline scientifique et de s'interroger sur ce qui caractérise sa dynamique au-delà des discussions et débats sur son appellation. C'est ce que fait Brigitte Albero dans un texte qui soutient la thèse de sa consolidation au terme des vingt premières années du siècle. Jean-Marie De Ketele consacre son article à la question essentielle de la publication qui vit actuellement de profonds bouleversements et qui se trouve prise entre les dangers qu'il énumère et décrit et les perspectives qu'il trace à partir de sa connaissance du champ. Quand elles réapparaissent en France (1967), les sciences de l'éducation deviennent plurielles et abandonnent le singulier de leur courte première existence allant de 1882 à 1914 (Gautherin, 2002). Pluridisciplinaires, elles ont à affronter et à arbitrer des différences, voire des conflits, entre psychologues et sociologues, par exemple, et, plus récemment, entre pédagogues et didacticiens. C'est en assumant un positionnement collaboratif avec d'autres chercheurs que Christian Orange traite ce problème à partir de deux cas en didactique des sciences. Enfin, sans oublier qu'il existe bien d'autres occasions de rencontres entre chercheurs comme l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), les colloques de l'Association de développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE, Canada ou Europe avec des sections nationales) ou ceux de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) entre autres, Danièle Périsset se livre à un examen méticuleux des 15 premières rencontres du REF et de ses 252 symposiums, analyse qui lui permet de mettre en évidence les thématiques traitées, leurs évolutions mais aussi celles qui ont été négligées, voire abandonnées.

3 En utilisant cet adverbe, nous entendons jouer sur son sens en français mais aussi sur la référence au mot anglais qui désigne la « mondialisation » ou « globalisation » du développement économique et social.

Brigitte Albero — Les sciences de l'éducation au ^{xxi}^e siècle : vers une consolidation disciplinaire de la section ?

Que sont les sciences de l'éducation aujourd'hui ? Comment les définir sans pour autant les enfermer dans un champ trop délimité, trop local ou trop partial ? Brigitte Albero, qui préside la section correspondante dans le Conseil National des Universités en France au moment où nous coordonnons ce dossier, juste après qu'elles sont devenues « les sciences de l'éducation et de la formation » (*Journal Officiel de la République Française*, 17 janvier 2019, texte 35) souhaite « proposer une analyse complémentaire [de la synthèse des travaux antérieurs sur ce sujet] qui en tienne compte dans le contexte académique actuel et dans le cadre de cette publication particulière qui s'adresse à des spécialistes francophones » en quatre points. Le premier consiste à insister sur la distinction entre l'éducation au sens large, qui déborde la seule scolarisation, et son approche scientifique qui nécessite prise de distance et rigueur méthodologique. Il s'agit donc d'étudier ce champ, entendu dans le sens de Bourdieu, sous toutes ses formes et à tous les âges dans le cadre d'une pluridiscipline affirmée lors de son institutionnalisation, ce qui amène au second point qui traite des apports successifs de différentes disciplines dans un cadre qui tend à devenir interdisciplinaire ou transdisciplinaire dans certaines approches. Ces développements historiques sont une marque de richesse, un lieu de débat mais en aucun cas la trace d'un progrès car le choix entre les trois postures dépend de l'objet étudié. Le troisième point est celui qui tend à différencier les sciences de l'éducation d'un modèle hérité des sciences de la nature car elles ont une « triple dimension épistémique, pragmatique, axiologique de la recherche » (Albero⁴); autrement dit, la visée de développement des savoirs s'inscrit dans une visée d'utilité sociale qui en justifie l'existence mais aussi en marque les limites : « Le travail du chercheur n'est jamais strictement confiné dans une recherche d'invariants ; il répond toujours aussi de quelque manière à une prise de position sur les finalités, à une adhésion à un projet de transformation éducative » (Astolfi, 1993, p. 17). Mais bien sûr, et c'est le quatrième point, c'est une double polarité entre *épistémé* ou « savoir théorique » et *praxis* ou « savoir d'action » (Barbier, 1996) qui constitue le point culminant de la tension caractéristique de la recherche en sciences de l'éducation. Ces éléments incitent Brigitte Albero à envisager « [la] consolidation d'une discipline ouverte, solidement étayée et en lien avec une diversité de terrains [qui] constitue plus que jamais le pivot central indispensable à la prise en charge des défis contemporains ».

Jean-Marie De Ketele — La publication scientifique en sciences de l'éducation et de la formation : état des lieux, dangers et perspectives

Une fois reconnues la complexité de la nature des sciences de l'éducation et de la formation dans leur épistémologie et l'importance qui doit être accordée à leurs valeurs et finalités, il convient de s'intéresser à la « fonction de dissémination des connaissances [qui] l'est tout autant » et c'est ce qui monopolise

4 Les références non datées à un auteur correspondent à un article de ce dossier.

l'attention de Jean-Marie De Ketele. Il s'attache essentiellement aux publications écrites et aux mutations les plus récentes en partant classiquement d'un état des lieux qui établit les effets de l'évaluation sur les types d'écrits qui deviennent de plus en plus des articles dans des revues reconnues comme scientifiques, ce qui rend obsolète la classe des revues « à comité de lecture » (ACL) et donne une valeur plus ou moins grande aux revues « interface » qui permettent la diffusion de recherches auprès de praticiens, enseignants ou formateurs. Une rapide typologie des articles publiés permet de cerner le lectorat de ces revues dont la diffusion est assez confidentielle quand elles sont uniquement imprimées mais qui bénéficient de milliers de connexions quand elles sont mises en ligne. Les « ouvrages » (les guillemets sont de l'auteur) présentent la même variété et souffrent de maux identiques : leur accessibilité dépend surtout du ou des médias choisis car les éditeurs ont le choix entre des tirages confidentiels et des prix élevés ou un nombre de plus en plus restreint de publications mises sur le marché en se fondant sur la notoriété des auteurs ou les ventes liées à des références aléatoires à des bibliographies d'enseignants universitaires. Toutes ces contraintes et opportunités aboutissent à une double bascule : plus d'articles et moins de livres, plus de presses universitaires et moins d'éditeurs spécialisés. Les stratégies adaptatives se multiplient et l'on observe une tendance à traiter les problèmes économiques selon deux logiques contradictoires : la première est celle du financement par les auteurs et leurs laboratoires, tendance qui peut aller jusqu'à l'escroquerie avec des revues plus ou moins fantômes et des éditeurs à compte d'auteur, la deuxième tend à rapatrier l'édition et la diffusion au sein de l'université des chercheurs comme vient de le faire la Belgique francophone avec le décret « *Open Access* » du 3 mai 2018 qui contraint à la publication en ligne des recherches sur fonds publics. Une solution intermédiaire est adaptée en France avec l'obligation d'un « accès ouvert ou, à défaut, après une barrière mobile la plus courte possible (6 mois, 1 an, 2 ans au maximum) » pour les travaux financés sur fonds publics. Si l'on est conscient du fait que la pression à la publication ne va pas diminuer au cours des prochaines décennies, il importe de mettre en garde les jeunes chercheurs contre certaines erreurs dans le choix des supports et d'aider les universités à mettre en place des systèmes d'informations, notamment sur les deux formes de publication en ligne, à savoir les « archives », à l'évaluation plus ou moins incertaine, et les revues à comité de lecture, répertoriées dans les listes reconnues par les décideurs en matière de gestion des carrières. Jean-Marie De Ketele alerte la communauté scientifique sur la nécessité de se mobiliser pour faciliter la mise en œuvre de ces perspectives et systématiser la diffusion de ces informations dans les instances où elle se réunit, notamment dans les rencontres comme celles du REF où l'enjeu des publications est essentiel puisqu'il figure comme critère d'acceptation d'un symposium.

Christian Orange — Échanges et collaboration de didacticiens avec d'autres chercheurs en éducation : discussion à partir de quelques cas en didactique des sciences

Christian Orange construit son article à partir de l'histoire des didactiques dont l'émergence est liée à la recherche sur l'enseignement et à la formation des enseignants. Les enjeux de carrière déterminent des stratégies qui varient selon les disciplines et la reconnaissance universitaire. De plus, au sein des sciences de l'éducation, se joue un dialogue parfois tendu entre les pédagogues et les didacticiens. Certains des premiers, comme Jean Houssaye (1997)⁵, voient dans la didactique un « déni de la pédagogie » alors que les seconds avancent souvent en ordre dispersé pour les raisons évoquées ci-dessus, que ce soit en France, en Belgique francophone ou en Suisse romande. Il semblerait toutefois que les rencontres du REF ne soient pas particulièrement atteintes par cette guerre picocholine dans la mesure où, selon les décomptes de Danièle Périsset dans l'article suivant, la didactique ou les didactiques sont présentes dès l'origine et occupent la première place *ex aequo* avec la formation des enseignants (45 symposiums). Nous pouvons avancer l'hypothèse que les liens pratiques avec l'activité et le travail enseignant expliquent cette place de choix, conforme à l'historique présenté par Christian Orange qui consacre la suite de son article au récit de deux expériences vécues de recherches collaboratives impliquant d'autres chercheurs. La première concerne une des questions fondatrices des sciences de l'éducation à travers la controverse entre la multiréférentialité soutenue par Jacques Ardoino et l'analyse plurielle élaborée par Marguerite Altet au fil de plusieurs recherches fondées sur une hypothèse de collaboration pluridisciplinaire. Dans une des situations, la présence de didacticiens dans l'équipe améliore la finesse et la justesse de la recherche menée sur une séquence alors que dans l'autre c'est l'inverse qui se produit et, après réflexion, Christian Orange affirme que « sur les questions d'éducation, même si elles se limitent au travail de la classe, la diversité des approches est inépuisable », ce qui est plutôt bon signe pour l'avenir de la recherche... et de la coopération entre spécialistes des différentes disciplines contributives. En effet, le second récit porte sur une demande des didacticiens aux sociologues mais aussi aux philosophes de l'éducation, car certaines notions ne peuvent pas être accessibles aux élèves qui ne les problématisent pas en raison de leurs représentations liées à leur milieu social et culturel : « comment rendre possible qu'une augmentation des exigences en termes de savoirs permette de dépasser les inégalités sociales d'apprentissage ? » (Orange). Enfin, une rapide analyse des symposiums ayant trait à la didactique lors des trois dernières rencontres du REF permet de confirmer l'effet positif de la collaboration entre chercheurs diversement positionnés, y compris chercheurs en didactique de nationalités différentes.

5 « La conclusion s'impose: tout compte fait, la didactique est une pédagogie de la distinction. Oscillant entre refus et assomption de la pédagogie, elle participe, à son tour, comme la philosophie de l'éducation et les sciences de l'éducation, au déni de cette même pédagogie. » (Houssaye, 1997, p. 90)